

PROCES-VERBAL

DIRECTOIRE DU 19 SEPTEMBRE 2017

Le mardi dix-neuf septembre deux mille dix-sept à neuf heures,
Les membres du Directoire se sont réunis à Lyon (2^{ème}) - Immeuble Empreinte – 30 quai Perrache

Sont présents :

Monsieur Gérard GUYARD, Président du Directoire,
Madame Cécilia TEJEDOR, Directrice Générale, Membre du Directoire
Monsieur Frédéric NOEL, Secrétaire général, Invité
Monsieur Yves DELAIRE, Avocat, Invité
Monsieur Benjamin ACHARD, Avocat, Invité

Sont excusés :

Monsieur Martial SADDIER, Conseiller régional, Membre du Directoire

Le Directoire est réuni à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Intégration des structures départementales par fusion-absorption et reprise d'actifs :

- Arrêté des traités de fusion-absorption des structures départementales ;
- Arrêté du traité de reprise d'actifs.

Adoption des points à l'ordre du jour :

Le directoire arrête l'intégration par fusion-absorption des structures départementales suivantes :

- L'association « Agence d'Etude et de Promotion de l'Isère », AEPI ;*
- L'association « Agence Economique de la Savoie », AES ;*
- L'association Albertville Tarentaise Expansion, ALTEX ;*
- L'association Comité Départemental de Promotion des Produits Agricoles et Agroalimentaires de l'Allier », CDPA ;*
- L'association « CRITT de Savoie » ;*
- L'association « Comité d'Expansion Economique de l'Allier », CEEA.*

Clôture de la séance :

L'ordre du jour étant épuisé le Président lève la séance.

Des délibérations du Directoire, il est dressé le présent procès-verbal signé par le Président.

